

CIBLE

Sondages

Quelle belle volée de sondages avant le sommet européen de Maastricht ! Et que de certitudes nous pouvons en retirer ! Commentant une enquête réalisée par BVA, *Le Monde* du 3 décembre annonce triomphalement que « la majorité des Français souhaite le renforcement des institutions communautaires » et que 57% n'ont pas peur du renforcement de la construction européenne.

Hélas, le lendemain il faut déchanter puisque *Le Figaro* consacre son principal titre de première page à un sondage de la SOFRES qui nous avertit que 53% des Français « redoutent le marché unique » et que 55% estiment que l'unification européenne doit être ralentie ou laissée en l'état. Et les choses se compliquent encore lorsqu'on apprend par le même sondage que 44% des Français ne savent pas si le marché commun est une bonne ou une mauvaise chose.

Dira-t-on encore longtemps que les sondages permettent de saisir dans des conditions scientifiques l'état de l'opinion ?

MAASTRICHT

Ambiguïtés sur l'Europe



M2242 - 569 - 15,00 F



France unie, c'est fini

Trois raisons simples nous avaient incité à rejoindre France unie : d'une part, nous sommes depuis 1981 dans la majorité présidentielle ; d'autre part nous n'avons cessé de souhaiter la constitution d'un rassemblement de toutes les sensibilités et de toutes les composantes qui existent à côté du Parti socialiste ; enfin, nous avions été expressément invités par Jean-Pierre Soisson à nous joindre à l'entreprise pour laquelle il avait été désigné.

Précisons : cette invitation a été adressée à Bertrand Renouvin en juillet 1990, et nous avons décidé d'y répondre favorablement parce que des assurances nous avaient été données par J.-P. Soisson sur trois points : - France unie n'était pas un syndicat de notables ralliés pour des raisons d'opportunité au président de la République.

- France unie avait pour vocation de rassembler des représentants de toutes les familles et traditions politiques de notre pays - y compris la tradition communiste.

- France unie serait un lieu de réflexion et de dialogue entre toutes les traditions ainsi rassemblées autour du chef de l'Etat, dans le souci d'approfondir, d'explicitier et de faire va-

La Nouvelle Action royaliste quitte France unie : il était en effet inutile de maintenir une présence fictive dans une pure fiction.

loir le projet commun.

En outre, les déclarations publiques de Jean-Pierre Soisson nous paraissaient constituer une garantie supplémentaire quant au sérieux et quant à la portée de l'entreprise : l'animateur de France unie n'écrivait-il pas qu'il voulait « le rassemblement le plus large possible autour du président de la République » et la participation de « tous les courants » de la majorité présidentielle aux décisions qui la concernent ? Mieux encore : le 13 avril 1991, un communiqué signé conjointement par J.-P. Soisson et par B. Renouvin officialisait un accord prévoyant que « la Nouvelle Action royaliste participera à l'élaboration du projet et de la stratégie de France Unie, et à la mise en place nationale et locale de la majorité présidentielle ».

Peu de semaines nous ont suffi pour constater que les assurances qui nous avaient été données étaient illusoires, et que les engagements signés n'étaient pas respectés.

1°- Tout en nous répétant qu'il se chargeait de faire entendre raison au Mouvement des Radicaux de gau-

che, J.-P. Soisson a laissé les dirigeants de ce mouvement prononcer des exclusives publiques à notre encontre sans jamais faire les mises au point nécessaires. Erreur dans la manœuvre, ou manque de courage ?



2°- Plus grave : le bilan que nous avons dressé avant l'été à partir des contacts et des observations des délégués régionaux et locaux de la NAR a montré que l'étiquette France unie recouvrait une réalité dérisoire : on trouve quelques responsables locaux du MRG, qui se considèrent comme propriétaires du label, et des notables opportunistes, mais le rassemblement présidé par Jean-Pierre Soisson est vide de projet autant que d'adhérents : désert intellectuel, organisation fictive, stratégie inconséquente,

calculs médiocres, et manœuvres grossières qui visaient à transformer nos militants en mercenaires de quelques notabilités... Somme toute, un état des lieux consternant.

Devant nos critiques et nos requêtes toujours plus pressantes, on nous a prié d'attendre que le groupe parlementaire de France unie soit constitué. Après, promis-juré, on allait s'organiser... Las ! Les barons du radicalisme ont empêché la constitution d'un groupe « France Unie » à l'Assemblée, et un Soisson toujours plus fuyant a vaqué à ses occupations ministérielles.

Il nous a donc fallu conclure sans attendre : sur proposition du Comité directeur, le Conseil national de la NAR a décidé de rompre avec France Unie afin de ne pas engager notre mouvement dans une impasse et de ne pas le rendre complice d'une imposture.

Inconséquent, pusillanime et désinvolte, Jean-Pierre Soisson a ruiné un projet nécessaire dont nous aurions pu faire, tous ensemble, une aventure enthousiasmante. C'est avec amertume que nous constatons ce gâchis, lourd de conséquences pour la majorité présidentielle.

Yvan AUMONT

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : France-Unie, c'est fini - p. 3 : L'heure des pendules - Europe, message brouillé - p. 4 : France recherche République - p. 5 : Entre deux mondes - p. 6/7 : Le débat économique avec A. Gréjine - p. 8 : Question de souveraineté - Corrèze - p. 9 : L'Europe incertaine - p. 10 : Réflexion sur la laïcité - p. 11 : Théâtre - Action royaliste - p. 12 : Déclaration du C.N.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Décisions

L'heure des pendules

Le Maître des horloges - autrement dit l'Etat - serait-il en train de remettre les pendules à l'heure ? Relevons quelques indices.

Il y a plusieurs manières d'affirmer l'autorité de l'Etat. On connaît l'autoritarisme borné et brutal des adjutants-chefs d'autrefois, auquel l'inénarrable Robert Pandraud fait probablement référence lorsqu'il se déclare partisan de « recréer les Bat'd'AF », les bataillons disciplinaires ou au moins les chantiers de jeunesse (pour les) jeunes récidivistes ». Quand on sait que les droits les plus élémentaires de la personne humaine étaient niés dans les fameux bataillons d'Afrique, on se demande ce qui peut bien séparer le député RPR de la Seine-Saint-Denis du Front national... Le gouvernement d'Edith Cresson est évidemment à mille lieues de cet autoritarisme lorsqu'il se soucie de réaffirmer l'autorité de l'Etat face aux routines administratives, face aux situations de monopole et aux démembrements de la puissance publique. Du côté Pandraud, nous avons affaire au recours inconsidéré à la violence policière et militaire, du côté Cresson nous apercevons une volonté d'équilibre et de justice.

Volonté d'équilibre : il s'agit bien entendu des mesures de déconcentration qui suscitent les réactions indignées des principaux intéressés. Mais il n'y aura pas de décentralisation réussie sans déconcentration, et aucune raison politique, industrielle ou commerciale n'exige que l'Ecole

nationale d'administration soit à Paris (l'Ecole de la magistrature est bien à Bordeaux), que la SEITA, la manufacture des Gobelins et l'Office national des forêts demeurent dans la capitale. Quant au personnel ainsi « délocalisé », et qui sera naturellement aidé, il est surprenant qu'il oublie à ce point les avantages de la vie en province - qui ne saurait être comparée à un exil !

Volonté de justice : en l'occurrence la répartition équitable de l'argent en matière de politique de santé. Il faut à cet égard se réjouir que Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux Handicapés, ait protesté contre le célèbre « Téléthron » en des termes identiques à ceux que nous avons pour notre part employés. Il n'est pas normal en effet qu'une association, aidée par une chaîne de télévision, recueille des fonds privés et les affecte de son propre chef à un domaine particulier de la recherche médicale, sans que l'Etat puisse faire prévaloir les objectifs généraux de la politique de la santé.

Comment ne pas se féliciter que l'Etat veuille faire prévaloir l'intérêt général, contre les privilèges et les incohérences qui l'affectent trop souvent et dans de trop nombreux domaines...

Sylvie FERNOY

Lire « Royaliste » c'est bien...
... s'y abonner c'est mieux !
Votre abonnement nous aidera à développer notre action

Europe

Message brouillé

Après le conseil européen de Maastricht, le gouvernement aurait tout avantage à expliquer clairement la position française.



■ Les déclarations ultra européennes de Roland Dumas sont bien inquiétantes...

L'Europe est une question compliquée, qu'il faudrait enfin présenter en quelques formules claires. Telle est aujourd'hui une des urgences politiques, que le gouvernement et ses prétendus experts en « communication » ne semblent pas bien saisir. Ces dernières semaines, les citoyens ont en effet pu entendre trois discours différents, voire apparemment contradictoires :

1°- Le traditionnel verbiage sur la construction européenne, riche de formules passe-partout utilisées par le gauche comme par la droite, qui évoquent le robinet d'eau tiède.

2°- Le discours réaliste du ministre des Affaires européennes qui a insisté sur la nécessaire « addition » des forces : « nos vieilles nations européennes, a déclaré Elisabeth Guigou, (...) ne parviendront à préserver leur identité que dans une alliance entre égaux, qui les mettra à parité avec les autres puissances mondiales ».

3°- L'envolée utopique du ministre des Affaires étrangères évoquant la marche vers l'Europe supranationale,

dans un style qui évoque le doux délire des démocrates-chrétiens des années soixante.

Comment pourrait-on faire la différence entre les petites phrases tactiques, destinées à rassurer telle ou telle fraction de l'opinion ou tel groupe parlementaire, et les orientations fondamentales du gouvernement (et du président de la République) quant au statut de la France dans l'Europe de demain ?

L'ambiguïté ainsi maintenue est peut-être nécessaire sur le plan diplomatique. Mais on néglige par trop la manière dont les discours sur l'Europe sont reçus par l'opinion publique, qui n'est pas obligée de comprendre les finesses tactiques du gouvernement, ni de déceler d'éventuelles arrière-pensées, ni de faire la part entre l'alliance entre égaux souhaitée par Elisabeth Guigou et l'Europe supranationale tout à coup brandie par Roland Dumas. Résultat ? La montée prévisible de l'inquiétude quant aux conséquences de ce qu'on appelle l'intégration européenne et l'accueil qui risque d'être fait aux thèses nationalistes développées par J.-M. Le Pen.

Eclairer la démarche, préciser les enjeux, expliquer en termes simples les visées à long terme ou - du moins - organiser la « communication » gouvernementale de telle façon que les intentions qui ne peuvent être explicitées pour des raisons diplomatiques soient au moins présentées à titre hypothétique par les journalistes vraiment informés. Sinon le gouvernement connaîtra, sous diverses formes, de désagréables retours de manivelle.

Annette DELRANCK

France cherche République

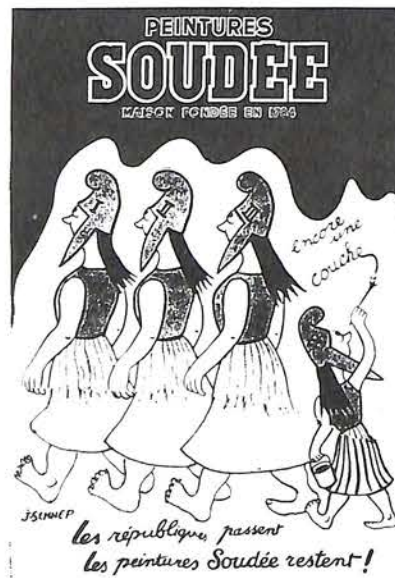
Le 7 novembre, « Le Monde », dans son rôle agréé de conseiller du prince et sous la plume de Jean-Marie Colombani, entrait en première page dans le débat sur la Constitution sous le titre : « La République se cherche ». Au verso, Jacques Barrot (UDC) et Pierre-André Wiltzer (UDF) exposaient leurs opinions contradictoires, l'un dans le sens d'une « séparation des pouvoirs » qui ferait passer à la trappe le Premier Ministre, l'autre dénonçant « les débats en trompe-l'oeil » qui détournent de tirer le meilleur de l'actuelle Constitution. Enfin, et « Sur le vif », Claude Sarraute cueillait la balle au bond pour brosser, avec la gouaille candide qu'on lui connaît, sa première chronique... royaliste. Hé oui ! « Plutôt que de lorgner bêtement sur la Maison Blanche... on ferait mieux de regarder du côté de Buckingham », et de songer qu'« à l'heure où tous les rois en exil retournent au pays », il n'y a qu'un « seul article de la Constitution à revoir » pour jouer, nous aussi, d'un chef d'Etat élu. A vie. »

En cette saison de vendanges tardives, l'étiquette de « primeur » collait difficilement à la vieille controverse ranimée par Jacques Chirac et Simone Weill. Les motivations de circonstance y pesaient d'un poids scandaleux - et la futilité avec laquelle certains « gaullistes » manipulaient l'équilibre institutionnel du pays, bradant leur héritage contre un plat de lentilles médiatiques...

Il y avait plus grave. La « sinistrose » creusée par les basses pressions morales de la classe politique et entretenue par la complaisance des médias, trouvait dans ce débat un divertissement digne des derniers jours de Byzance.

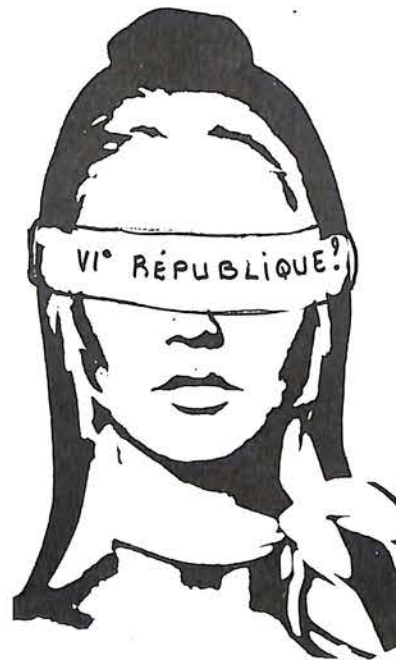
Or tout dans la situation internationale, pour peu qu'on en perçût les contraintes et les défis, tout dans la

Jamais le décalage entre le jeu savant des « élites » et la déperdition de la citoyenneté n'a été si flagrant. Ces divertissements de cour ont toutes les chances de rencontrer, d'un jour à l'autre, la révolte.



« Cette publicité des années cinquante retrouve une seconde jeunesse, mais le « bricolage » de nos institutions n'amuse plus personne ! »

configuration mouvante de l'Europe, pour peu qu'on en cernât les espérances et les dangers, tout dans la conjoncture nationale, pour peu qu'on l'approchât dans sa quotidienneté, devait nous écarter de ces passe-temps de riches et d'inconscients. Evoquant 68, on répétait à loisir : « La France s'ennuie ». Le bon sens nous dictait que c'était plutôt les classes politiques et médiatiques, toutes options confondues, qui ennuyaient la France. Et que, faute de voir le travail à faire, faute de considérer ceux qui le font (Ce qui vaut autant à l'égard du smicard de Renaud et de l'assistante sociale, que du ministre et de l'entrepreneur), faute de rendre justice aux faits, aux hommes, et aux institutions telles qu'elles concourent au bien de



la cité, on avait simplement jeté aux oubliettes... la république, et quel l'on faisait là avec désinvolture le lit d'un démagogue cyclopéen... Vous ai-je dit le titre du papier de Claude Sarraute ? « La Gueuse ». Il y avait de la gueuserie morale et politique dans l'air. Et cela - j'écris en royaliste ! - par dénis de service républicain.

Si bien qu'on ne pouvait qu'entériner Colombani quant aux arrière-pensées tacticiennes visant, à travers le septennat présidentiel, à raccourcir d'abord l'actuel Président... Aux calculs faits pour lui couper sous le pied l'« herbe de jeunesse » d'un « toilettage » constitutionnelle dont le panache eut heureusement conclu son mandat, le journaliste préconisait la riposte : que le Président en prit lui-

même l'initiative.

Le « conseiller du prince » était-il aussi « confident » ? Voici que trois jours plus tard, disputant la vedette à l'ultime sortie de scène d'Yves Montand, le Président jugea bon de lancer son idée de réforme de la Constitution.

Certes, celle de 58-62 est sur plusieurs points perfectible, et notamment, d'urgence, pour faire des régions et cantons révisés des entités territoriales à part entière, ouvrir le Conseil Constitutionnel à la saisine des citoyens, garantir l'indépendance de la magistrature. Mais faut-il pousser le cynisme avec Colombani jusqu'à imaginer que ces réformes rendraient à « une gauche à bout d'idées et à bout de souffle... un minimum de conscience de soi », et serviraient de « formidable « évacuateur » (Sic !) des difficultés sociales ? »

Les visées de François Mitterrand sont, comme à l'ordinaire, trop habiles pour être aisément pénétrables. Qu'il mette ses adversaires dans un bel embarras en les invitant à approuver sous son égide ce qu'ils revendiquaient contre lui à cor et à cri est une évidence. Mais a-t-il mesuré le dommage qui résultera, à terme, d'une mutilation de la durée présidentielle ? Si, comme dans la crise de l'école, il pense pouvoir purger l'abcès en forçant le débat, pourquoi mêle-t-il au dossier tordu du quinquennat des propositions positives de réforme démocratique ? Et sait-il à quel point l'opinion populaire est lasse du spectacle, inquiète de l'impuissance où semble se prélasser le monde politico-médiatique ?

Il serait temps que la France trouve sa république et cesse de mégoter sur le principe royal qui la fonde et la garantit devant l'Histoire.

Luc de GOUSTINE

Entre deux mondes

M. Boutros-Ghali est le premier secrétaire général de l'ONU dont on peut dire qu'il a été librement élu. Il pourrait ouvrir à l'ONU une nouvelle carrière.



une position subordonnée, inhérente à son statut de « dhimi » (sujet protégé) en terre d'islam, statut interiorisé comme celui de juif de cour, qui fait l'homme d'influence. Encore n'est-il parvenu à sa place de numéro deux de la diplomatie égyptienne que parce que Sadate avait besoin de lui pour traiter avec Israël et signer les accords de Camps David, puis Moubarak pour s'engager dans la coalition anti-irakienne. En conclure que cet homme du Sud a été promu à New-York parce qu'il est le plus occidental, toujours entre deux mondes, ferait manquer l'essentiel.

D'abord parce que son Occident est plus français qu'anglo-saxon. Ensuite, parce que ce numéro deux sur les bords du Nil, numéro un sur les bords de l'Hudson, transporte avec lui une vision de ce poste qui est sa vision de la fonction qu'il a occupé en Egypte et par rapport au Sud, son

terrain de spécialisation, et qui est le sens de ce que l'on appelle en Europe la subsidiarité.

L'ONU est aujourd'hui plus sollicitée que jamais. Sept opérations de maintien de la paix ont été lancées depuis 1988 contre 13 au cours des quarante premières années de son existence. De là à en faire une panacée, le pas est vite franchi. La redécouverte du « machin » par l'Occident intrigue la vieille confiance placée dans l'organisation par les pays du Sud. Le recours systématique à l'ONU comme bonne à tout faire de tous les conflits, de la Yougoslavie au Caucase demain, en passant par le droit d'ingérence humanitaire et bientôt politique, n'est que l'indice du vide laissé par la disparition des blocs et les insuffisances des solidarités régionales.

L'ONU n'est pas qu'un pompier prêt à éteindre les incendies mais est

appelée à créer un ordre plus juste et un monde plus uni. L'accent mis sur la première mission qui n'est que le reflet de la soudaine angoisse du Nord qui découvre horrifié sa balkanisation, ne doit pas faire oublier l'espoir d'un Sud qui sort de sa coquille et s'ouvre au monde. Les incendies doivent pouvoir être éteints plus tôt et à des niveaux intermédiaires. En revanche, il y a peu d'autres instances pour la construction d'un nouvel ordre mondial qui ne soit pas celui d'un seul pays mû par ses intérêts nationaux même si ceux-ci s'étendent à la quasi-totalité du globe.

Boutros-Ghali, élu pour cinq ans, possède un profil adapté à cette situation de transition d'un ordre ou d'un monde vers un autre. Peut-être sera-t-il le dernier « secrétaire général » de l'ONU, le dernier haut-fonctionnaire international à ce poste. Peut-être sera-t-il le premier leader politique de substitution, comme à la commission de Bruxelles, ces responsables qui ne sont plus au pouvoir dans leur pays, qui sont en attente de le redevenir ou qui ne peuvent pas le devenir et qui se reclassent dans une fonction supranationale dont ils veulent faire un contre-pouvoir. Les noms de Chevarnadze et de Jimmy Carter avaient été cités.

La question est déjà de savoir auquel de ces deux types appartiendra le successeur de Boutros d'ici 1996 : superbureaucratie ou supergouvernement. Sans tomber dans la science-fiction pour laquelle le secrétaire général de l'ONU, personnage quelque peu mythique, est un héros tout trouvé, le plus urgent ne serait-il pas au contraire de se préparer à ne pas tout attendre d'un tel centre et à se prendre en charge, de proche en proche, tant au Sud qu'au Nord et entre Nord et Sud ?

Yves LA MARCK

L'économie à l'heure de Maastricht

Nous avons vu dans notre précédent numéro, combien l'attitude d'André Grjebine qui consiste à inscrire sa réflexion dans la réalité économique contemporaine, permettait de faire progresser le débat social et d'asseoir sur des bases sérieuses, les décisions à prendre en matière de politique économique. Cela lui confère un cadre d'analyse et des référents objectifs qui contribuent à élever le débat et à le sortir des alternatives stériles dans lesquelles les hommes politiques, les hauts fonctionnaires et les journalistes se complaisent à l'enfermer.

Dans le domaine des contraintes macro-économiques, qui constitue l'objet du troisième chapitre de *La politique économique ou la maîtrise des contraintes*, André Grjebine tente de dissiper un certain nombre de malentendus et d'idées reçues concernant le déficit budgétaire. « Commentant un sondage publié fin 1988 par le *Los Angeles Times Mirror*, selon lequel la réduction du déficit budgétaire devrait être la priorité du de l'administration Bush, Robert Heilbroner et Peter Bernstein (1) remarquent que vraisemblablement aucune des personnes interrogées n'aurait été capable d'expliquer en quoi le déficit budgétaire constituait une telle menace pour l'économie américaine ». Cette observation est également valable pour la France, où il est généralement admis, sans démonstration que le déficit budgétaire est néfaste et qu'il faut, à tout prix, le réduire, même si cela doit amplifier la récession. La mauvaise réputation du déficit budgétaire est essentiellement due à un phénomène de mode qui consiste à retirer à l'État un certain nombre de ses prérogatives. On lui reproche d'être inflationniste. On affirme de façon péremptoire que la relance par le déficit budgétaire a

échoué en 1982-83 et on rappelle que cela nous a mené à l'austérité, sans pour autant chercher à comprendre dans quelles conditions le déficit peut n'être pas inflationniste ou une politique interventionniste, conduire au déficit extérieur.

André Grjebine, en analysant et discutant les arguments avancés par les uns et les autres remet les choses au point. Parmi les critères étudiés dans son entreprise de réhabilitation du déficit budgétaire, nous en avons retenu trois dont les incidences nous paraissent primordiales. En premier lieu, il convient de s'attarder sur le mode de calcul du budget. On peut s'interroger sur le bien fondé d'une répartition des dépenses de l'État inscrites au budget, en deux catégories: dépenses ordinaires et dépenses en capital. D'autre part, il faut savoir qu'une dépense d'investissement est comptabilisée dans son intégralité au cours d'un seul exercice, alors qu'une entreprise, par le biais de l'amortissement, peut échelonner sa dette sur plusieurs années. Cette disposition ne fait qu'accroître le déficit et risque de différer, voire d'annuler, toute dépense en capital qui risquerait d'augmenter le déficit mais qui aura des répercussions plutôt bénéfiques sur l'activité économique. Enfin, les dépenses d'éducation, de santé et de recherche apparaissent au poste des dépenses courantes alors qu'une partie d'entre elles exercent un rôle non négligeable sur le Revenu national. Ainsi est-il important de savoir ce à quoi on se réfère lorsque l'on parle du déficit budgétaire et de réformer la présentation du budget.

En second lieu, deux critiques sont habituellement adressées aux partisans du déficit budgétaire, qui touchent à son caractère inflationniste et à son financement. Pour ce qui concerne le premier aspect, l'analyse comparative des résultats obtenus en

matière d'inflation et de déficit budgétaire dans de nombreux pays, à des époques différentes montre qu'il n'en est rien, sauf dans une économie en surchauffe, ce qui est loin d'être le cas de la France actuellement.

Le dernier aspect est plus fondamental. Si le gouvernement finance le déficit par la souscription d'emprunts, à des taux plus ou moins élevés, auprès des banques ou des ménages (bons du Trésor), les conséquences sont de deux sortes. Par les intérêts versés, la charge de la dette et le déficit augmentent d'année en années, à tel point que nous en sommes arrivés, aujourd'hui, à la quasi-paralysie des moyens d'action. D'autre part, en abandonnant son privilège de battre monnaie au profit du système bancaire, le gouvernement ouvre la voie à un endettement généralisé de l'économie. En effet, les entreprises ne trouvant de sources de financement

qu'auprès des banques, voient leurs frais financiers augmenter au détriment de l'investissement.

En revanche, si le gouvernement finance le déficit en créant de la monnaie, par le biais d'avantages fiscaux consentis aux entreprises et aux ménages, ou par l'intermédiaire de commandes publiques (André Grjebine accorderait sa préférence à une diminution des recettes de l'État, susceptible de créer des emplois, plutôt qu'à une augmentation des dépenses génératrice de déficit extérieur), on assiste petit à petit à l'apparition d'une monnaie libre de tout endettement, profitable à l'ensemble de l'économie. A condition, toutefois, de pouvoir agir sur les décisions de la Banque de France et sur les taux de change du Franc. Deux instruments de politique économique que l'intégration européenne devrait, hélas ! supprimer.



■ André Grjebine lors d'un récent « Mercredi » de la N.A.R.

A l'heure de l'ouverture du sommet de Maastricht dont l'objectif est de donner un nouveau tournant à la politique monétaire commune, il n'est peut-être pas inutile de faire échos aux critiques et aux propositions d'André Grjebine concernant les moyens de résoudre les contraintes internationales et plus particulièrement européennes.

S'il est évident que la construction européenne est nécessaire dans le contexte géopolitique et économique actuel, encore ne faut-il pas compromettre, par trop de précipitations, ses chances de réussite. Ainsi, dans l'état actuel des choses, la CEE étant constituée de pays très différents quant à leur niveau de développement, leur démographie, leurs politiques économiques, leur fiscalité... l'adoption d'une monnaie unique et la création d'une Banque centrale européenne sont prématurées.

« La monnaie unique ne peut être que le résultat d'un processus de rapprochement des économies européennes ». A titre de comparaison, André Grjebine rappelle que la FED (banque centrale américaine) n'a été créée qu'en 1912 et que les banques de chaque État conservent une certaine autonomie de décision. Toute mesure qui consisterait à adopter dès aujourd'hui une monnaie unique signifierait un alignement sur le Mark et entérinerait la toute puissance de la Bundesbank. Car si, effectivement, une monnaie unique possède nombre d'avantages et peut permettre, en période de crise, de mener une politique expansionniste centralisée, elle peut également conduire à une politique déflationniste décidée par les hauts fonctionnaires de Bruxelles.

André GRJEBINE

Né en 1948. Docteur d'État ès Sciences économiques, André Grjebine mène de front une triple carrière de journaliste, professeur et chercheur.

Journaliste il fait ses premières armes à la fin des années soixante au service économique du journal « Combat ». Depuis il a publié de nombreuses tribunes libres dans « Le Monde » et dans « Libération ». Il collabore aussi de façon régulière à « Sciences et vie économique ».

Professeur il est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est par ailleurs chargé de recherches au CERI (Centre d'études de recherches internationales) à la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

soucieux de privilégier le taux d'inflation par rapport au chômage, avec toutes les conséquences que cela aurait pour les pays les plus faibles (paupérisation accrue, afflux des capitaux privés vers l'Allemagne, ...). Ce scénario, qui sous entendrait l'abandon des politiques économiques nationales et leur homogénéisation, qui ôterait aux gouvernements toute marge de manœuvre et tout moyen d'action, qui sacrifierait la politique sociale à la politique financière semble pourtant le plus probable.

En revanche, les mesures à prendre pour que Maastricht soit un succès et n'obère pas l'avenir de la construction européenne serait d'aboutir à une recherche de l'harmonisation des conditions de production au sein de l'espace européen par des politiques économiques différenciées. La monnaie unique venant couronner cette harmonisation qui, avant d'être effective, serait précédée par l'harmonisation des législations, une vision expansionniste des principaux décideurs de la politique économique, l'adoption de mesures privilégiant l'emploi...

Il en est de même de la Banque centrale qui peut être la meilleure comme le pire des instruments selon la manière dont s'en servent les gouvernements. Selon André Grjebine, cette institution peut « s'avérer éminemment bénéfique si elle a clairement pour objectif de favoriser la croissance des pays européens et de contrecarrer les politiques déflationnistes de certains d'entre eux ». Dans ce domaine, nous partageons son sentiment. C'est pourtant le scénario opposé qui semble avoir la préférence de François Mitterrand et c'est dans la direction contraire qu'il œuvre depuis le début de son second septennat. Souhaitons, qu'avant d'engager la France dans cette voie, il ait pesé le pour et le contre et qu'il n'ait pas mésestimé le coût social d'une telle décision.

Nous aurons l'occasion de revenir sur tous les problèmes traités au long de ces deux articles car nous considérons le livre d'André Grjebine comme un point de départ à une réflexion à mener sur la politique économique.

Pour conclure nous citerons cette réflexion de John Kenneth Galbraith dans son dernier roman, *Monsieur le professeur* (2) laquelle s'adresse à l'ensemble de la profession d'écono-

miste et qui n'a d'autre objectif que de convaincre le lecteur à consulter le livre d'André Grjebine. « N'oubliez pas qu'un économiste n'obtient jamais la consécration universitaire par un exposé clair de la façon dont fonctionne le système. Keynes en était conscient. S'il avait rendu parfaitement compréhensible sa Théorie générale, il serait resté ignoré. Les économistes apprécient davantage le collègue qui les oblige à un effort pénible pour appréhender ses écrits. La fierté qu'ils ressentent à y parvenir s'accompagne d'admiration pour celui qui les a soumis à si rude épreuve. Et l'économiste complètement inintelligible excite une admiration particulière. Chacun veut donner l'impression qu'il a percé le mystère, qu'il se situe au-dessus des autres ».

BIBLIOGRAPHIE

- La réforme du système monétaire international (PUF - 1973)
- La nouvelle économie internationale (PUF - 1980)
- L'État d'urgence (Flammarion - 1983)
- Théories de la crise et politiques économiques (Point Seuil - 1986)
- La politique économique ou la maîtrise des contraintes (Point Seuil - 1991)
- Voir aussi la contribution d'A. Grjebine au « Débat sur la crise économique » dans « Cité » n° 18.

Cette boutade constitue le meilleur jugement jamais porté sur les économistes. Elle est d'une étonnante justesse, particulièrement sur le caractère difficilement lisible de leurs publications. Il aurait pu poursuivre en disant que leur rapport avec la réalité qu'ils sont censés décrire est bien souvent, inversement proportionnel à leur niveau d'accessibilité. Il existe cependant des exceptions. Galbraith, évidemment, s'exclut de cette catégorie qui, outre-Atlantique, à en croire le nombre de prix Nobel américains, fait florès.

André Grjebine, qui parvient, justement, en pédagogie, à appréhender clairement « la façon dont fonctionne le système », fait, lui aussi, partie des exceptions.

Patrice LE ROUÉ

(1) Economistes américains auteurs de *The debt and the deficit* paru aux États-Unis en 1989 (cité par André Grjebine).
(2) Pour un compte-rendu de ce roman voir le numéro 26 de Cité à paraître prochainement.

Corrèze

Savez-vous ce qui lie Jacques Chirac et André Lajoinie, Jacques Delors et Patrick Sébastien, et notre propre directeur politique à ces gloires politico-médiatiques ? Pouvez-vous situer les Monédières (savez-vous même ce que c'est ?), Collonges-la-Rouge et Pompadour ? Avez-vous goûté le Tortou et la Flaugarde ?

La somme de vos ignorances mesure ce qui vous sépare de la Corrèze, tandis que des noms de famille et de lieu, des odeurs, des saveurs et un accent délicieux constituent les signes et les liens d'une discrète et paradoxale appartenance. La Corrèze n'est pas une « nation » au sens de l'ancienne France, ni une région, et il n'y a pas d'ethnie corrézienne. La Corrèze est une île au milieu des terres, une patrie affective qui s'inscrit curieusement dans un cadre départemental, un continent généreux qui a envoyé ses enfants aux quatre coins de la France et sur les routes du monde. Des hommes politiques (des femmes aussi comme Martine Aubry), des restaurateurs, des écrivains, des philosophes, des avocats, des patrons, des commerçants, des sportifs (Mimoun !) des héros et des saints... Français, si vous saviez ce que la Corrèze a donné au pays !

Encore fallait-il qu'elle vint au jour. Dans sa terrible grandeur, la Révolution française eut parmi tant d'autres un geste magnifique : transformer les habitants du triste bas Limousin en glorieux citoyens de la Corrèze. A lui seul, ce trait de génie lui vaudra d'être à jamais célébrée.

Y.L.

1) Pierre Dauzier et Denis Tillinac - *Les Corrèziens* - éd. Robert Laffont, 1991 - Prix franco 97 F.

Question de souveraineté

Enfin des vraies questions sur l'Europe et l'amorce d'un débat sur le rôle que peut y jouer la France. Cela s'appelle « La France ou la souveraineté menacée » et c'est écrit par Jean-François Bensahel.

La construction politique de l'Europe est une chose étrange. Je suis sûr que si ce projet se réalise un jour, il ressemblera à quelque chose d'unique, d'absolument original et d'un peu monstrueux qui fera l'étonnement de la terre entière. Le processus d'accouchement est en soi révélateur. Quand le moral n'y est pas et que l'Europe se traîne, ses partisans redoublent d'ardeur et exaltent la solidarité de ces pays faits pour s'entendre. En revanche, à l'approche d'une décision importante ou d'une étape capitale sur le parcours de la dite construction, on constate, même chez les plus convaincus, un silence assez surprenant et on devine comme une sombre inquiétude. Prenez le sommet de Maastricht qui, quel qu'en soit le résultat, marque un tournant dans l'histoire de l'Europe communautaire. Par rapport aux enjeux, l'absence de débat dans notre pays aura été sidérante, inouïe. Comme si l'aspect volontariste de la construction européenne s'effaçait au profit d'une fatalité qui s'abattrait sur tout un chacun. On peut d'ailleurs regretter qu'à la tête de l'État on ne fasse pas preuve d'une pédagogie plus élaborée et que l'argumentation se réduise souvent à des « l'Europe c'est bien » ou « il faut faire l'Europe ». Pas étonnant alors que le simple citoyen aille quelquefois se blottir au creux de certitudes nationalistes bien plus rassurantes ou qu'à tout le moins, devenu perplexe, il s'interroge.

Jean-François Bensahel, lui, s'interroge. Il questionne et en même temps s'inquiète. Et il y a de quoi.

Des dangers pointent à l'horizon et certains déjà nous entourent et

nous assaillent. Les années 80 auront vu la France s'intégrer plus profondément dans le processus d'internationalisation de l'économie. Ce faisant, elle a été contrainte de s'engager dans une voie à laquelle elle n'était ni habituée ni vraiment préparée. Vieille puissance d'origine rurale, la France n'est pas traditionnellement orientée vers une économie d'échanges. La mobilité



du capital à l'échelle mondiale induite par l'internationalisation des échanges est venu rogner la marge de manoeuvre de l'État. Ce dernier est confronté à cette fameuse contrainte extérieure qu'il atteint dans l'autonomie de son pouvoir. Or en France, l'État est la colonne vertébrale de la nation, ce qui la maintient debout et l'aide à se propulser. Si l'État est diminué, alors la crise peut surgir.

C'est pourquoi l'absence de débats sur l'Europe ressemble fort à un crime. On voudrait nous faire abandonner en cachette et sans qu'on s'en

aperçoive des choses essentielles qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Car pour certains le but est très clair. Puisque l'État national, aujourd'hui si critiqué, est l'empêcheur de commercer en rond, il faut le faire disparaître en le prenant en tenailles entre Bruxelles et les régions avec au bout ce rêve : la dissolution dans le Grand Empire. Mais justement cette Europe là n'est qu'un rêve et Bensahel a raison de nous rappeler la nature profonde de l'Europe réelle. L'Europe de cette fin de siècle c'est aussi la compétition entre les États, le vouloir-vivre de leurs économies, l'affrontement de leurs intérêts qui se rencontrent jusque dans les instances bruxelloises où les États placent leurs hommes aux postes clés et où chacun conspire à pousser son avantage. L'Europe c'est aussi des États qui n'en font qu'à leur tête et se moquent bien de la discipline communautaire (ex. la politique économique allemande aux prises avec la « digestion » de l'ex-RDA). Il n'y a que des européistes français pour célébrer la disparition de par le monde des États nationaux. Voit-on s'évanouir l'État japonais, allemand, américain même s'il signe des accords de libre-échange ? Bien au contraire, il se montre soucieux de sa souveraineté qui s'exprime, en cette fin de XXème siècle, par sa volonté de bâtir sa propre forteresse industrielle.

Car toute la question est là. Nous avons le choix entre la souveraineté et la vassalisation. La souveraineté dans la coopération et la recherche des alliances ou bien la soumission au pouvoir du plus fort. Abaisser l'État reviendrait à choisir cette dernière solution.

François VERRAZZANE

Jean-François Bensahel, *La France ou la souveraineté menacée*, éd. Odile Jacob - Prix franco 142 F.

L'Europe et les nations

Autour du sommet de Maastricht, le débat sur l'Europe se développe avec une intensité nouvelle. Comment ne pas s'en féliciter ? La montée de l'inquiétude quant à l'avenir de la construction européenne, révélée par les sondages, s'explique sans doute en partie par les incertitudes du projet, l'impression d'une captation du pouvoir au profit d'une commission de nature technocratique et par le sentiment diffus d'une perte d'identité et de maîtrise sur ses propres affaires. Répondre à ces difficultés par la simple affirmation de la fatalité de l'unification ou de ses vertus de remède miracle ne peut satisfaire que les convaincus d'avance. Une entreprise de clarification s'impose donc de façon urgente, même si l'extrême technicité de certains problèmes - la monnaie commune par exemple - constitue un handicap.

Mais au préalable, tous les problèmes techniques qui concernent les moyens ne sauraient effacer la question qui conditionne tout, c'est à dire le sens de l'entreprise européenne. S'agit-il, oui ou non, de viser la graduelle disparition des nations pour accéder au bout du compte à une réalité politique radicalement nouvelle qui aurait l'ambition de se substituer à elles ? L'hypothèse n'est nullement fantaisiste. Nous savons depuis longtemps que, pour certains idéologues, la nation est une entité obsolète qui doit se fondre dans des ensembles qui seraient plus viables dans les conditions économiques modernes. Parfois même, la nation se trouve condamnée au nom d'un moralisme ou d'un vertuisme qui voudraient extirper une sorte de péché originel de l'histoire, ou d'égoïsme sacré préjudiciable à l'entente entre les hommes.

Il arrive que ces vieilles préventions antinationales soient relayées par des conceptions plus élaborées qui entendent dissocier les appartenances historiques à caractère culturel et géographique de la citoyenneté qui serait désormais construite sur des principes d'universalité, d'autonomie et de responsabilité qui sont associés à l'état de droit et à la démocratie. Ces conceptions sont largement exposées dans le numéro d'*Esprit* de novembre consacré à l'Europe. Jean-Marc Ferry explique comment ce type de citoyenneté et d'identité « postnationale » trouverait dans la construction européenne son champ d'exercice. Paul Thibaud lui répond explicitement dans un article remarquable que l'on aimerait qu'il développe en livre tant sa réflexion sur le sujet est décisive : « Si pareille dissociation était possible, elle ne fonderait pas un État européen mais un État mondial : on ne voit pas comment les principes universels pourraient distinguer aucune identité particulière, fut-elle européenne, même s'ils peuvent l'inspirer ».

Pour l'ancien directeur d'*Esprit*, culture et politique ne sont pas dissociables, parce qu'elles sont deux manifestations d'un même sujet historique. Et lorsqu'il y a dissociation, la conséquence en est l'impuissance du politique. L'exemple de la langue montre que, dans l'intérêt de la démocratie, il convient que le culturel soit au service du débat des citoyens : « Les États ont presque tous une langue politique, qui est la langue dominante, ce qui ne veut pas dire monopoliste. L'égalité complète entre plusieurs langues à l'intérieur d'un État fait de la politique non pas un débat mais un marchandage et un panachage. » Et si l'on oppose à cela le fleau des mouvements nationalistes et xénophobes qui déstabilisent le monde et notre continent, Paul Thibaud répond : « Quoi qu'on dise, l'Europe actuelle, toute agitée qu'elle soit par des ressentiments nationalistes, manque en fait de nations, c'est à dire de communautés assumant une histoire et solidaires pour en inscrire la suite dans une mondialité démocratique. » Cette vigoureuse et pertinente défense de la réalité nationale et de son inscription dynamique dans l'histoire pose directement la question de ses rapports avec la construction européenne en cours. Ceux qui redoutent le développement de la supra-nationalité et l'empiétement sur les prérogatives des États nationaux comme Philippe Seguin et Jean-Pierre Chevènement n'ont-ils pas en partie raison ? Pour le savoir, il faudrait exactement connaître les articulations à venir de ce qui est en gestation. Jacques Delors, qui est généralement désigné comme un des responsables des dérives vers un excès de supra-nationalité se défend pourtant dans le même numéro d'*Esprit* de substituer les institutions européennes aux instances nationales. Pour le président de la commission de Bruxelles, il faut privilégier un modèle de société qui concilie liberté, solidarité et responsabilité : « C'est une organisation originale qu'il s'agit de bâtir sur la base du principe de subsidiarité et dans le respect des autres identités collectives, nationales et régionales ». Plutôt qu'à un modèle supra-national qui reproduirait au sommet le schéma institutionnel de l'État national, il préfère une solution régionale qui concilierait les différentes instances de décision. Et de se référer à une construction en étoile plutôt qu'à une structure pyramidale : « L'Européen de demain devra donc assumer, en quelque sorte, une citoyenneté à géométrie variable ».

Tout n'est pas réglé pour autant par des déclarations générales d'intention, mais il est bon que l'on sache tout de même que l'objectif gaulliste de l'Europe des États n'est pas complètement répudié. De même la notion de communauté qui rassemble des nations solidaires implique une toute autre perspective qu'une copie des États-Unis d'Amérique. Le rêve d'un empire ou d'une supranation est exorcisé. Reste cependant à vraiment ordonner cette construction communautaire pour qu'elle ne dérape pas dans la technocratie et dans le débordement de pouvoirs. Paul Thibaud a là-dessus une idée bien arrêtée : « Introduire le droit à l'intégrité des nations dans les rouages de cette machine, c'est la complexifier radicalement, y faire place au principe limitatif, le principe de déconnexion entre ce qui est matière à unification et ce qui ne l'est absolument pas ».

Une des principales difficultés à résoudre pour cette Europe tient dans l'alternative : approfondissement ou élargissement. Les peuples de l'Est qui frappent à notre porte ne sont-ils pas en droit d'être accueillis à l'égal de ceux de l'Ouest ? Mais c'est la finalité de la communauté qui se trouve en cause : montée en puissance pour s'imposer sur la scène mondiale et pouvoir agir efficacement là où il le faudrait ou modalité originale qui vise un certain mode d'existence internationale universalisable. Thibaud dit encore : « L'Europe est pour les autres sans frontières, non pas la matrice d'un formidable empire mais le centre du monde, l'école de la mondialité, le lieu où les nations s'aident mutuellement à réaliser leur vocation démocratique ».

Le débat est ouvert.

Gérard LECLERC

Esprit, novembre 1991. « Europe : une communauté politique ? »

Gérard Leclerc.



Déclaration du Conseil National de la Nouvelle Action Royaliste

Lors de sa réunion ordinaire du 29 novembre 1991 le Conseil national de la Nouvelle Action royaliste a approuvé à l'unanimité de ses membres la déclaration suivante :

En cinquante années de vie publique, Mgr le comte de Paris a donné au message capétien toute sa portée et son actualité, par ses actes comme par ses écrits. Or son oeuvre politique sera gravement compromise, si le successeur que la coutume de France lui désigne n'en reprend pas la charge et la pleine responsabilité.

Malgré la réconciliation qui a eu lieu en mars 1991 entre le chef de la Maison de France et son fils aîné, nous avons le regret de constater la carence persistante du comte de Clermont quant à l'ensemble des tâches qui, d'ores et déjà, lui reviennent.

Des déclarations prometteuses, auxquelles nous avons fait largement écho, nous faisaient espérer que le prince héritier, désormais fidèle à sa vocation, en porterait constamment témoignage par sa réflexion et sa participation active à la vie publique. Force nous est de constater que la volonté de servir la France, selon les exigences de la tradition capétienne est toujours défaillante :

- il y a carence face aux crises internationales et face aux enjeux que l'effondrement du communisme fait réapparaître. Muet pendant la guerre du Golfe, alors que des gestes de solidarité nationale étaient requis de chacun, muet lors du putsch de Moscou, alors qu'un très fragile processus démocratique était menacé, le comte de Clermont reste étranger au mouvement des peuples d'Europe centrale et orientale - comme s'il ne pouvait être affecté par les risques de violence ethnique et par les chances du retour à l'Etat de droit. Aux yeux des royalistes que nous sommes, cette attitude

contraste tristement avec celle de Michel de Roumanie, de Siméon de Bulgarie et d'Alexandre de Yougoslavie, qui se sont mis au service de leur pays. Elle prive également la France d'un atout diplomatique que l'Etat n'a jamais négligé ;

- il y a carence face à la subversion de l'identité nationale qui caractérise l'entreprise lepéniste. Au lieu d'un rappel clair de la tradition française, et d'abord de la tradition royale (définition politique de la nation, droit de la nationalité), au lieu d'un souci de paix civile constamment manifesté, au lieu d'un engagement dans la lutte contre la pauvreté, le comte de Clermont demeure absent. Là encore, il prive notre pays d'un élément majeur de sagesse historique et politique, et les citoyens - notamment communistes et populistes - d'une sympathie active qui éviterait à beaucoup d'entre eux de connaître le désespoir ou de tomber dans les pièges du vote extrémiste ;

- il y a carence dans le débat sur la réforme institutionnelle, qui risque de porter atteinte aux dispositions monarchiques qui ont assuré à l'Etat une indépendance et une stabilité appréciables. S'il se confirmait que le comte de Clermont n'entend pas saisir les plus hauts responsables politiques et le peuple français des dangers d'une réduction de la durée du mandat présidentiel, nous serions obligés de constater, là encore, une défaillance manifeste.

Après plus de dix ans passés à assister aux déplorables déchirements de la Famille de France, après avoir espéré que la réconciliation de mars rendrait à l'esprit de service son urgente priorité, la carence manifeste du comte de Clermont quant à ses devoirs d'état placent les royalistes en situation d'attente. Plus grave : au lieu d'éveiller chez le peuple français le désir d'une solution royale qui est, dans toute l'Europe, d'une pleine actua-

lité, elle le laisse de ce côté sans espérance. En effet, on ne saurait envisager qu'un consentement démocratique soit donné à un prince qui n'assumerait pas sa mission historique et les tâches politiques qui en découlent.

Entretenir des illusions ou diffuser de pieux mensonges serait moralement insupportable et conduirait à l'épuisement des fidélités. Plutôt que de se réfugier dans le mythe tout en se résignant d'avance à l'inacceptable, les royalistes de la NAR ont choisi de dire la vérité : la carence constatée ouvre en fait la question de la succession dynastique. Les royalistes n'ont pas le pouvoir d'y répondre ni de proposer une solution à leur convenance. Ils en appellent aux héritiers légitimes de la tradition royale afin qu'ils prennent leurs responsabilités, et que le projet capétien ne cesse d'être incarné dans le dévouement au pays tout entier.

Regrettant de constater une carence qui retarde l'accomplissement de l'oeuvre royale, les royalistes excluent d'entrer en polémique avec le comte de Clermont, à plus forte raison d'ouvrir une compétition autour de la couronne en participant à une "guerre de succession" dont ils n'ont cessé de dénoncer les effets. La question qu'ils posent s'adresse à la famille de France : la réponse sera sanctionnée en son temps par le pays tout entier.

Il s'agit aujourd'hui d'éviter que la fidélité au principe royal ne s'aveugle par complaisance sur les réalités et les contraintes qu'exige son service auprès de la nation. Si les royalistes déplorent une carence, c'est pour que les princes la surmontent. Il ne sera pas dit que l'histoire se fera sans la Famille de France et que le peuple français continuera de chercher ailleurs le recours qu'elle a reçu mission d'incarner.